

Nos réf. : CR/JD/DB

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 05/03/10	L'an deux mil dix le dix sept mars à dix neuf heures
DATE D'AFFICHAGE : 17/03/10	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Claire RADREAU , Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 27</i>	<i>Etai^{ent} présents :</i> RADREAU Claire, KNEPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOU D Mourad, MERAUX Jocelyne, MANIAS Marcel, FONTAINE Dalila, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, BONNOT Monique, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel, PAGNOT Pascal. Formant la majorité des membres en exercice.
OBJET : LOCATIONS COMMUNALES TRAVAUX ET SERVICES 2010	<i>Excusés :</i> GROSJEAN Laurence a donné procuration à MORENO Christine, GARCIA Yamina a donné procuration à MAKSOU D Mourad, GRIFFON Pierre a donné procuration à BELZ Christian, ZEFEL Frédéric a donné procuration à RADREAU Claire, GUERITEY Nadine a donné procuration à PAGNOT Pascal. Monsieur DEMANGEON Michel est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les divers travaux, services et locations communales à compter du 1^{er} janvier 2010 :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

DESIGNATIONS	TARIFS TTC 2009 EUROS	AUGMENT°	TARIFS TTC 2010 EUROS
Halte-Garderie :			
– Logement 1	550.00 €/mois	INSEE	550.00 €/mois
– Logement 2	600.00 €/mois	INSEE	600.00 €/mois
Maternelle Françoise Dolto :			
– Logement BRUN Laurence	268.93 €/mois	INSEE	268.93 €/mois
Centre :			
– Logement Malek KARCHOUCHI	190.00 €/mois		190.00 €/mois
– Logement Alain CURTY	205.45 €/mois	INSEE	205.45 €/mois
– Logement Abbès LAIDI	196.94 €/mois	INSEE	196.94 €/mois
– Logement Mourad MAKSOU D	354.28 €/mois	INSEE	354.28 €/mois
– Logement Jean-Charles LAMBOLEY	223.35 €/mois	INSEE	223.35 €/mois
Salle polyvalente :			
– Logement Marie-Christine DONZE	392.21 €/mois	INSEE	392.21 €/mois
Primaire Bel Air :			
– Logement Bernard PASTEUR	465.63 €/mois	INSEE	465.63 €/mois
Bibliothèque :			
– Logement SOLO Michelle	520.00 €/mois	INSEE	520.00 €/mois
Maison forestière :			
– Logement Serge TARBY	295.00 €/mois		295.00 €/mois
Location Poste		INSEE	
Location appartement Poste		INSEE	
Location Salle Polyvalente :			
– Sociétés locales	50,00 €/jour		50,00 €/jour
	85,00 € week-end		85,00 € week-end
– Habitants de Bavans	200,00 €/jour		200,00 €/jour
	300,00 € week-end		300,00 € week-end
– Habitants extérieurs	400,00 €/jour		400,00 €/jour
	600,00 € week-end		600,00 € week-end
– Sociétés extérieures	400,00 €/jour		400,00 €/jour
	600,00 € week-en		600,00 € week-en

DESIGNATIONS	TARIFS TTC 2009 EUROS	AUGMENT°	TARIFS TTC 2010 EUROS
Location Salle des Sociétés :			
- Sociétés locales	20,00 €/jour		20,00 €/jour
	30,00 € week-end		30,00 € week-end
- Habitants de Bavans	40,00 €/jour		40,00 €/jour
	70,00 € week-end		70,00 € week-end
- Habitants extérieurs	70,00 €/jour		70,00 €/jour
	110,00 € week-end		110,00 € week-end
Location matériel (tables et chaises)	20.00 €		20.00 €
Location école du centre	(forfait) 200.00 €		(forfait) 200.00 €
Locations bennes :			
- Déchets triés	20,00 €		20,00 €
- Déchets non triés	50,00 €		50,00 €
Location terrain SALOMON	190,00 €/an		190,00 €/an
Prix terre	20,00 €/ m ³		20,00 €/ m ³
Cimetière :			
- Frais d'obsèques - creusement fosse par ateliers	100,00 €		100,00 €
- Concessions cimetière	120,00 €		120,00 €
- Columbarium - emplacement avec marbre	400,00 €		400,00 €
- Columbariums - emplacement sans marbre	200.00 €		200.00 €
Antennes Mont-Bart :			
- Radio Omega	160,00 €/an		160,00 €/an
Bois :			
- Stère façonné livré	37,00 €/stère		37,00 €/stère
- Stère à façonner	10,00 €/stère		10,00 €/stère
- Bûcheronnage m ³ abattu	8,40 €/ m ³		8,40 €/ m ³
- Grume m ³ débardé	6,10 €/ m ³		6,10 €/ m ³
- Bûcheronnage stère façonné	20.00 €/stère		20.00 €/stère
- Bûcheronnage stère transporté	7.00 €/stère		7.00 €/stère
Droit de place	25,00 €/camion 80 € / an/marchand ambulante 75 € /cirque		25,00 €/camion 80 € / an/marchand ambulante 75 € /cirque
Distillation	24,00 €/jour/habitant 48,00 €/jour/extérieur		24,00 €/jour/habitant 48,00 €/jour/extérieur
Pressoir	15,00 €/1/2 journ./habitant 20,00 €/jour./habitant 20,00 €/1/2 journ./extérieur 25,00 €/jour/extérieur		15,00 €/1/2 journ./habitant 20,00 €/jour./habitant 20,00 €/1/2 journ./extérieur 25,00 €/jour/extérieur
Affichage publicitaire	Suivant tarifs en vigueur		Suivant tarifs en vigueur
Composteur	15.00 € plastique 30.00 € bois		15.00 € plastique 30.00 € bois
Jardins	≤1 are 50 = 30.00 €/an ≤2 ares = 40.00 €/an >2 ares = 50.00 €/an		≤1 are 50 = 30.00 €/an ≤2 ares = 40.00 €/an >2 ares = 50.00 €/an
Marché	0.60 €/ml		0.60 €/ml
Participation Communes – CLIS	52 €/élève		52 €/élève

Restauration scolaire :

Tranches Quotient familial*	Tarifs en € au 01.01.09	Tarifs en € au 01.09.09
0 – 480	3.12	3.20
481 – 580	3.64	3.73
581 – 680	4.16	4.26
681 - 900	4.68	4.80
901 – 1 000	4.94	5.06
+ 1 001	5.20	5.33
Extérieurs	5.20	5.33
Petit Déjeuner	1.00	1.00
Les enfants de CLIS ou CLAD bénéficieront des tarifs applicables aux habitants de Bavans		

* (Quotient familial = net imposable année de référence / 12 mois / nombre de parts de la famille).

Périscolaire :

Accueil périscolaire le matin : 7 h 00 / 8 h 30 Accueil périscolaire le soir : 16 h 30 / 18 h 00	1.50 € la journée au 01.01.09	1.70 € la journée à compter du 01.09.09
---	----------------------------------	---

Crèche – Halte-Garderie :

Le taux d'effort appliqué aux ressources est de 0,06 % des revenus mensuels du foyer, par heure, pour une famille ayant un enfant et résidant à Bavans

	Composition de la famille			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Taux horaire	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %

En application de ce principe, la participation de la famille est progressive avec un plancher et un plafond.

Le plancher retenu est de 0,30 € / heure

Le plafond retenu est de 2,96 € / heure

Le calcul du tarif dépend des revenus de l'année précédente (voir avis d'imposition) et des prestations de la CAF perçues au moment du calcul.

Familles extérieures à Bavans : une majoration de 0,02 % est appliquée aux familles ne résidant pas à Bavans.

Tarifs de remplacement de la vaisselle (Salles Polyvalente et des Sociétés) :

Matériel	Tarifs €
Assiette plate	3.50
Assiette creuse	2.45
Assiette à dessert	1.25
Verre à pied	1.60
Verre Pyrex	1.25
Flûte à champagne	1.45
Cuillère	1.50
Fourchette	1.55
Couteau	1.55
Petite cuillère	0.75
Tasse à café	0.90
Soucoupe à café	0.90
Pichet	20.15
Légumier	6.85
Plat ovale	7.80
Soupière	10.35
Cendrier	0.75
Coupe à glace	0.90
Louche	3.80
Corbeille à pain	3.05
Verseuse isolante	33.55
Seau à champagne	19.05



Le Maire est autorisé à signer les pièces à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmise à la Préfecture le 17/03/10

Publiée le 17/03/10

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire



Radreau